



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée
accessible à tous

Votre commune se mobilise pour **Votre santé et votre pouvoir d'achat**



Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches



Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations



Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins



L'accompagnement Ma complémentaire Santé

Solidaire



Une mutuelle ouverte à tous

(Tout âge, toute situation, compatible fiscalité loi Madelin...)

Dates de permanences 2022 Mairie de Saint Médard d'Eyrans :

- Jeudi 06 Janvier 2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 03 Février 2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 03 Mars 2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 07 Avril 2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 05 Mai 2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 02 Juin 2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 07 Juillet 2022 de 9H00 à 12H00

► **05 64 10 00 48**

Service conseils & Prise de RDV

Référente : Magali FOUCHER

Contact : 06 78 78 05 48

(Prix d'un appel local)

www.macommunemasante.org



ACTION

Association loi 1901